Marche des vendredi 25 et samedi 26 juin 2021
organisation Pierre Morel

Sixt-Fer-à-Cheval et les Chalets de Sâles

Après 2 ans d'attente, nous pouvons reprendre notre traditionnelle sortie du mois de juin sur 2 journées avec 1 nuit en gîte. 14 ans après (c'était en 2007!) nous rééditons le week-end aux Chalets de Sâles. A l'époque, c'était Roland Mogenier, pèlerin de St-Jacques et adhérent, qui nous avait superbement accueillis, dans une ambiance très chaleureuse et en musique (voir les photos dans la rubrique nostalgie de la Délégation de Haute-Savoie sur le site internet de l'association).
Aujourd'hui Roland est à la retraite (de 8 heures du soir à 7 heures du matin!!!) , et c'est donc sa fille Marlène qui a repris le flambeau et qui nous accueillera au refuge de Sâles (1877 m). Tout le détail du programme n'est pas encore complètement finalisé, mais on peut déjà vous annoncer les grandes lignes.

Rassemblement pour le covoiturage à l'aéroport à 7h30. Départ à 7h45 pour être à Sixt à 9 heures (80 km depuis Annecy). Le lieu de rendez-vous et le programme de la matinée seront précisés début juin, vraisemblablement une petite marche découverte dans le Cirque du Fer-à-Cheval.
Vers midi, pique-nique (tiré du sac) dans le secteur de la cascade du Rouget. Puis à partir de 14 heures, ce sera la montée (chacun à son rythme!) vers les Chalets de Sâles (700 m de dénivelé)… Entraînement préalable fortement conseillé…
Le soir, au menu, fondue savoyarde et dessert, le tout bien arrosé, et nous terminerons la soirée en chansons.
Après la nuit dans les dortoirs, petit déjeuner de 7 à 8 heures, suivi d'une marche à la brèche du Dérochoir (300 m de dénivelé). Vers midi, retour au gîte pour le repas (compris dans le forfait). Puis ce sera la longue descente dans la vallée pour reprendre les voitures vers 17 heures. Retour sur Annecy vers 18h30.

Quelques consignes :

- Apporter son pique nique du vendredi midi et éventuellement une petite fiole de remontant pour l'après fondue (avec modération et non obligatoire).
- Prévoir son sac à viande (les couvertures sont fournies).
- Prévoir une lampe frontale pour les dortoirs.
- 1 sac plastique pour redescendre ses déchets personnels.

Le coût pour ces 2 journées est de 70 € par personne, comprenant le repas du soir, la nuit en gîte, le petit déjeuner et le repas du samedi midi. Les frais de covoiturage sont à régler au cas par cas avec les chauffeurs (ordre de grandeur 15 € par passager). Le nombre maximum de participants est de 36.
Inscription auprès d'Hélène Berthod : berthodh-stjacques@orange.fr Tél : 04 50 22 07 66 ou 06 73 59 37 16 (avec paiement des 70 €) avant le 5 juin dernier délai.
Nous rappelons que pour participer aux marches organisées par la Délégation, il faut être à jour de sa cotisation de l'année en cours.